

Musée du patrimoine et de la culture Bulle

François Esquivé

Le présent concours témoigne de l'importance d'associer dans un jury toutes les parties prenantes de la conception, de la réalisation et de l'exploitation de l'ouvrage à venir. C'est l'assurance d'un débat riche au profit de la désignation, pas forcément du meilleur projet mais du meilleur compromis avec en prime, l'assurance d'une unanimité.

Bulle héberge depuis 1923 une institution muséale d'importance régionale à forte valeur patrimoniale. Longtemps à l'étroit au Moderne, un immeuble Art-Nouveau encore visible aujourd'hui, le Musée gruérien s'installe en 1978 au pied du château médiéval, sur le lieu-dit Le Cabalet, en limite sud d'une série de patios et jardins attenants à l'arrière de plusieurs institutions publiques du centre historique. Ces espaces verts, encore inaccessibles au public dans leur totalité il y a quelques années, ont fait l'objet d'un MEP en 2015 remporté par le bureau zurichois ASP Landschaftsarchitekten qui propose la mise en place d'un réseau de jardins marqué au sud par une grande pelouse ouverte intégrant le Musée gruérien.

La réaction du fils face à l'œuvre du père

Le bâtiment actuel du musée fait profil bas et ménage la vue sur le château depuis les rues Condémine et Victor Tissot, « un peu perdu et étrangement isolé dans son contexte » comme le décrit Dominique Salathé, président du jury. Son architecte, Roland Charrière, l'a conçu comme un sous-marin remonté à la surface et sur le point de replonger. La partie émergente ne représente qu'un tiers du volume. Un brin brutaliste, elle allie murs en béton apparent et menuiseries en aluminium traité cuivre, le tout recouvert d'une toiture plate végétalisée. Une marquise sculpturale en béton apparent marque l'entrée principale. Elle est le seul geste vertical et expressif d'un ouvrage relevant plus de l'esthétique d'une infrastructure militaire que de celle d'un musée. L'intérieur répond à une organisation trilobée : Un axe central distribue 3 pavillons abritant respectivement l'accueil, un espace d'exposition temporaire et une bibliothèque. Un escalier mène aux 2/3 enterrés du musée où se trouve collection permanente du musée. Pour faire face à une affluence grandissante, une extension réalisée par Olivier Charrière est inaugurée en 2002. Placée contre le glacis du château à l'arrière du musée, elle en clôt le système de distribution. Sa partie émergente présente des façades de verre et d'aluminium et abrite la bibliothèque municipale. Ses deux sous-sols sont dédiés aux archives historiques de la ville.

Métamorphose en ligne de mire

Une vingtaine d'années après cette première extension, l'institution se retrouve à nouveau confrontée à la nécessité d'élargir sa capacité d'accueil et de renforcer son caractère de « tiers-lieu » : un espace de rencontre constituant une alternative au lieu de travail et de résidence, offrant la possibilité d'une socialisation informelle dans un espace accueillant, tout en continuant à mener ses missions patrimoniales et bibliothécaires. En changeant de nom pour devenir Maison du patrimoine et de la culture, le Musée gruérien modifie son identité culturelle, mais aussi bâtie – relation au château, nouvelle présence dans le paysage urbain bullois – et pose la question de la transformation d'un témoin architectural de la fin des années 70 et de son addition du début des années 2000.

Fragments plébiscités

En choisissant de ne pas intégrer l'extension de 2002 au-delà de sa réaffectation en bureau ouvert destiné à l'administration de l'institution, le projet de Sergison Bates & Jaccaud Spicher adopte une position identique à celle de cette même extension vis-à-vis du bâtiment d'origine. Plus de traces non plus de la marquise si caractéristique, ni de l'horloge solaire sur la façade sud, deux éléments du bâtiment d'origine non-protégés que le cahier des charges recommandait cependant de conserver à titre symbolique. Deux choix discutables qui n'auront pas dissuadé le jury d'attribuer à ce projet le premier

prix et qui témoignent de l'absence de nostalgie dans les critères de jugement. Le projet de Sergison Bates & Jaccaud Spicher propose une transformation guidée par un principe d'assimilation consistant à greffer quatre volumes aux trois de départ afin d'obtenir un plan presque carré, ajusté à l'emprise souterraine du musée. Au sud et au nord, deux entailles permettent un apport de lumière naturelle au cœur du bâtiment. Les volumes ajoutés sont recouverts d'une toiture construite comme un réseau de poutres profondes offrant une grande liberté d'aménagement spatial et permettant une réorganisation radiale de la Maison du patrimoine et de la culture qui favorisera les synergies attendues. En conservant la localisation de l'entrée principale sur la façade est, les architectes perpétuent l'usage et renforcent la présence urbaine de l'institution via la nouvelle cafétéria. Les façades opèrent un glissement entre ce qui a été et la reconfiguration du lieu. Elles sont composées en bandeaux horizontaux de verre coiffés d'éléments métalliques teints qui établissent un lien subtil avec les façades du bâtiment d'origine. Malgré son horizontalité prononcée, le bâtiment propose un dialogue nouveau avec le château au travers de lanterneaux dont la disposition apparemment aléatoire donne une lecture changeante du volume.

Beaucoup plus radicale, la proposition de NB. Arch & AFF Architekten présente des contradictions avec le cahier des charges. Un acte de tabula rasa substitue au RDC du bâtiment existant un volume cylindrique coiffé de sheds orientés au sud. La forme circulaire est inspirée de l'*Oji*, un plateau qui permet au garçon fromager gruérien de charger sur son dos des meules de fromages. Ce faisant, NB. Arch & AFF Architekten proposent un projet analogue marquant la fin de l'histoire du Musée gruérien ; sa destruction est le premier acte de la naissance de la Maison du patrimoine et de la culture. Une attitude qui ne répond pas à la continuité historique par ailleurs plébiscitée par le jury, et contrevenant au fait que l'institution devra rester accessible durant la totalité des travaux. Malgré cela, la proposition se voit attribuer un 3^{ème} prix qui interroge. Intéressante d'un point de vue urbain – la forme cylindrique convoque son contexte autant qu'elle le reflète –, symbolique – une nouvelle institution dans un nouveau bâtiment – ou encore fonctionnel – le plan structuré autour d'un noyau central permet une organisation spatiale claire et efficace de la partie publique au rez-de-chaussée et de la partie administrative à l'étage –, l'approche analogue placative fait aussi du bâtiment le premier objet exposé, troublant la relation symbolique au château. L'attribution d'un prix laisse entendre l'existence d'avis divergents au sein du jury, tout autant qu'une attitude indécise de la Ville de Bulle vis-à-vis des bâtiments existants du musée.

Récompensé du 2^{ème} prix, le projet de Bakker & Blanc exploite un registre différent, celui de la reproduction. Séduits par ce qu'ils ont trouvé sur place, les architectes ont imaginé un scénario de croissance physiologique permettant à l'ADN du bâtiment d'origine de croître : les cellules souches du corps en génèrent de nouvelles, spécialisées, tout en perdurant afin de régénérer l'organisme. C'est tout naturellement que le bâtiment du musée se répand sur la parcelle depuis les trois espaces actuels. Là aussi, des cours séparent chaque extension. Un peu plus grandes que celles proposées par Sergison Bates & Jaccaud Spicher, elles cadrent le parc et l'entrée principale du bâtiment mais créent un seuil de transition desservant le caractère public de l'institution qui n'a plus complètement pignon sur rue. Les façades reproduisent mimétiquement les parties en aluminium teinté cuivre du bâtiment de 1978. Au-delà d'une prise de position soumise à l'ouvrage actuel, c'est l'organisation intérieure du rez-de-chaussée qui affaiblit la proposition. Les nouveaux espaces sont organisés autour de noyaux sombres au-dessus desquels se trouve la technique du bâtiment dans des volumes émergents en toiture, là où le projet lauréat met en place un éclairage naturel.

Fin d'acte et début des péripéties

Le 4^{ème} prix a été décerné à l'ensemble des 7 autres contributions. Cette décision salue des positions de hautes qualités très variées, cohérentes, et met en avant le fait que certaines questions essentielles du cahier des charges restaient imprécises – volontairement ? Dans ce contexte, un concours ouvert aurait été intéressant, donnant également à de jeunes bureaux la possibilité d'y participer. Le choix du lauréat fait d'ailleurs écho à ces dissonances. Si le projet ne permet pas, en l'état, de caractériser précisément l'attitude architecturale qui sera développée vis-à-vis du bâtiment actuel, il porte en lui, cela dit, la possibilité d'une troisième voie. Une attitude ayant la capacité d'intégrer à la fois des situations de collages permettant une lecture littérale de l'histoire, tout en unissant le tout dans un état complet, nouveau et cohérent, faisant écho aux propos d'Auguste Perret sur la banalité comme qualité architecturale¹. La proposition de Sergison Bates & Jaccaud Spicher répond à tous les enjeux de la procédure mais les questionne aussi. La réalisation du bâtiment promet un dialogue intensif entre le maître d'ouvrage et mandataires. A commencer par la question d'un budget évalué à l'heure

ouvrage et mandataires. Il recommencer par la question d'un budget élevée à l'heure actuelle à CHF 6,2 M.- qui forcera à des compromis d'un côté comme de l'autre.

Footnotes:

¹« Celui qui, sans trahir les matériaux ni les programmes modernes, aurait produit une œuvre qui semblerait avoir toujours existé, qui, en un mot, serait banale, je dis que celui-là pourrait se tenir pour satisfait », in Perret A., *Contribution à une théorie de l'architecture*, 1952, André Wahl, Paris.

Module translation not found: LABEL_AD



<https://servedbyadbutler.com/redirect.spark?>

MID=167391&plid=611851&setID=199821&channelID=0&CID=0&banID=519455480&PID=0&textadID=0&tc=1&mt=1592212187959069&sw=2048&sh=1152&

[Newsletter subscription \(/en/newsletter/\)](#)

[fb.com/werkbauenundwohnen](https://www.facebook.com/werkbauenundwohnen)

<http://www.facebook.com/werkbauenundwohnen>

twitter.com/werkbauenwohnen

<https://twitter.com/werkbauenwohnen>

© 2020 Verlag Werk AG [Legal \(/en/legal/\)](#) [Imprint](#)

[\(/en/imprint/\)](#)

Zeitschrift für Architektur und Städtebau